



Refus du droit de visite du père

Par **moi**, le **14/07/2011** à **16:34**

Bonjour,

Je suis en instance de divorce et maman de 2 filles : 1 de 5 ans et 1 de 13 ans.
Nous avons déjà passé la conciliation et le papa a un droit de visite classique. (tous les 15 jours et la moitié des vacances)

Avec la petite cela se passe très bien mais celle de 13 ans ne veut plus aller chez son père car il a une nouvelle copine et est infernale chez lui.

Il me dit que si ça continue il ne la prendra plus.

A-t-il le droit de ne plus prendre son ainée ? A-t-il le droit de prendre que la petite de 5 ans et refuser celle de 13 ans ? Qu'elle en seraient les conséquences ?

J'aimerais bien trouver un arrangement car celle de 13 ans aime son père et je pense qu'elle vivrait trop mal le fait que seul sa petite soeur y aille.

Par **mimi493**, le **14/07/2011** à **16:39**

[citation]A-t-il le droit de ne plus prendre son ainée ?[/citation] oui

[citation]A-t-il le droit de prendre que la petite de 5 ans et refuser celle de 13 ans ?[/citation] oui

[citation] Qu'elle en seraient les conséquences ? [/citation] ça dépend du contexte. Pourquoi

ça se passe mal ? Si votre enfant se conduit comme une gamine mal élevée envers l'amie du père, c'est aussi à vous, dans votre rôle de parent, de lui faire comprendre que son père a le droit de refaire sa vie. ça pourrait se retourner contre vous, s'il y a soupçon que vous montez l'enfant contre l'amie du père par jalousie

Par moi, le 14/07/2011 à 18:03

ça se passe mal car elle est en colère contre son père et qu'elle lui en veut d'être parti. Sa nouvelle copine n'est qu'une bonne excuse pour elle de ne pas vouloir y aller. Elle est dure avec lui depuis le début car elle estime qu'il nous a abandonné mais aussi car il s'est mal comporté envers moi et malheureusement elle m'a vu beaucoup souffrir.

Je ne fais aucun jugement de tout ce qui concerne son père et moi ou de sa nouvelle amie, du moins pas devant elle. J'estime que ceux sont des affaires d'adultes et aussi car je ne veux en aucun cas influencer son jugement.

J'estime qu'un enfant, surtout une fille, à besoin de son papa et je lui parle plutôt dans l'autre sens. J'essaye de lui faire comprendre que ceux sont des choses de la vie et que si elle y mettait du sien cela se passerait bien mieux.

C'est elle qui est révoltée contre lui et qui en fait par ces colères et son comportement lui montre qu'elle souffre. Lui ne le comprend pas et en fait il a choisit cette solution et dit qu'il ne la veut plus.

Toutes les mères n'utilisent pas leurs enfants. J'ai juste mal que ça se passe comme ça car avant ils étaient inséparables et j'aimerais bien qu'ils arrivent à nouveau à s'entendre. Surtout que la petite joue déjà avec la situation et dit que son père ne la prend que elle car il l'aime elle et pas la grande.

Je m'imagine ce qu'une telle situation peut donner pour l'équilibre de ma fille et j'ai peur. Voilà pourquoi je cherchais une solution pour que cela n'arrive pas.

En plus dire : "je ne veux plus aller chez papa" et entendre que son papa dise qu'il ne vous veut plus fait une grande différence dans la tête d'une adolescente.

Par mimi493, le 14/07/2011 à 18:57

[citation]J'estime que ceux sont des affaires d'adultes et aussi car je ne veux en aucun cas influencer son jugement. [/citation] c'est justement parce que ce sont des affaires d'adultes, que vous devez influencer son jugement pour qu'elle ne juge pas ce qui ne la regarde pas.

[citation]C'est elle qui est révoltée contre lui et qui en fait par ces colères et son comportement lui montre qu'elle souffre[/citation] alors direction le psy toutes les semaines

[citation]Toutes les mères n'utilisent pas leurs enfants[/citation] mais si vous ne faites rien, vous en serez soupçonnée.